



<b>Barème d'évaluation</b>
----------------------------

**Présence en classe (100 points)** 5%

La présence en classe est obligatoire. Toute absence non justifiée par de la documentation écrite est pénalisée à raison de 7 points par heure de cours manquée.

**Préparation des exercices et quiz** 5%

Des exercices sont à préparer chaque semaine et font l'objet d'interrogations orales ou écrites en classe.

8 fév L'expression du temps  
Texte : « La fin du 9 à 5 »

---

9 mars L'agenda ; la prise de rendez-vous ; « La fin du 9 à 5 » (fin)  
Le téléphone

---

10 mars Le

